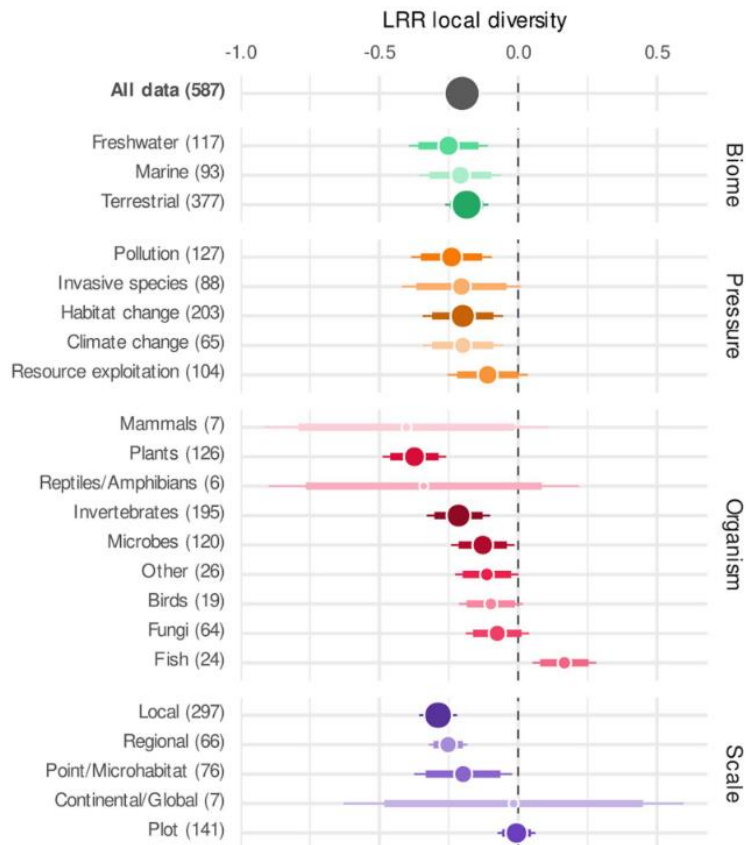


Mesures Nature : de la planification à l'exploitation

Qualité des chapitres « verts » du RIE

Activités humaines et impact sur la biodiversité



The global human impact on biodiversity

« L'intervention humaine réduit de 20% la biodiversité mondiale, selon une vaste étude menée par des scientifiques suisses et publiée dans Nature »

Tiré de l'article et de la nouvelle publiée sur le site de la RTS en mars 2025

Objectifs généraux pour les chapitres «verts» des RIE



Assurer la conformité environnementale des projets soumis à EIE



Respecter, notamment la LPN et ses ordonnances



Contribuer à la qualité globale des RIE (et donc des projets) et la réduction des impacts



Couvrir l'entier du cycle de vie



Réduire les risques de recours

Processus projet – de la planification à l'exploitation



Etudes préliminaires

- Données de base, état initial, enjeux & variantes

Etude du projet

- Évaluation d'impacts, mesures d'évitement/réduction/compensation

Réalisation/chantier

- Suivi environnemental de réalisation (SER) : prescriptions de chantier et mise en oeuvre des mesures

Mise en service et exploitation

- Plan d'entretien écologique, gestion adaptative, suivi

Déconstruction / fin de vie

- Remise en état et reconstitution de milieux

Exigences RIE – Principes pour les chapitres «verts»



État initial

Cartographie habitats (typologies nationales, resp. cantonales) et espèces
Connectivité écologique
Qualité et fonctions écologiques



Sensibilité

Valeurs de conservation
Statut de protection (LPN, inventaires)
Services écosystémiques



Impacts potentiels

Perte d'habitats, fragmentation, dérangement
Hydromorphologie, qualité de l'eau/sols
Lumière/bruit sur la faune
Effets cumulés (projets voisins, pressions de fond)
Gestion des incertitudes (données manquantes, hypothèses, gestion des risques)



Mesures

Hierarchie : éviter → réduire → compenser
Mesures de restauration, renaturation, compensation qualitative/quantitative

Exigences RIE – Attentes des autorités



Clarté & traçabilité

Cartes lisibles, légendes normalisées, index des mesures, voire des fiches de mesures



Complétude

Tous les aspects sont couverts et les effets cumulés traités, avec indication des risques résiduels



Vérifiabilité

Données sources citées, méthodes décrites, hypothèses explicitées



Pertinence

Focalisation sur enjeux majeurs, proportionnalité documentée

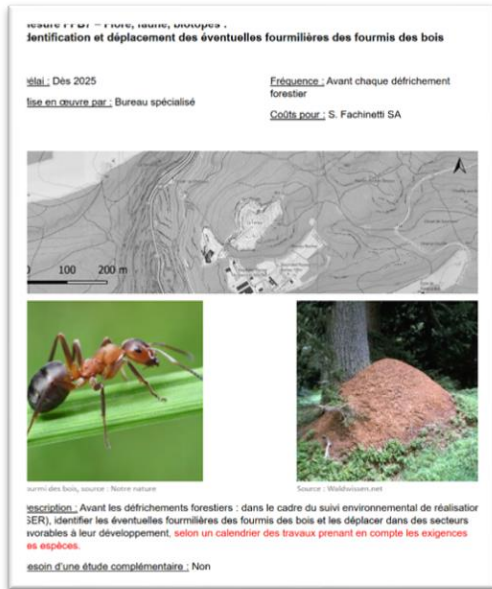
Exigences RIE – Description des mesures selon grEIE

- **Complètes** : les mesures doivent comporter toutes les indications nécessaires à une mise en œuvre efficace;
- **Compréhensibles** : le langage utilisé doit être facilement compréhensible. Les principaux plans et illustrations doivent être compris par des non-spécialistes;
- **Justifiables** : l'objectif visé par les mesures doit être compréhensible;
- **Proportionnées** : les mesures décrites doivent aussi contenir des informations permettant aux autorités de vérifier leur proportionnalité;
- **Faisables** : la possibilité de mettre en œuvre les mesures doit être garantie aux plans tant technique que juridique et financier;
- **Adaptées à l'état du projet** : en cas de procédure en plusieurs étapes, le degré de détail des mesures doit être adapté à l'état du projet.

Tiré du Guide pour la présentation et la description de mesures de protection de l'environnement du grEIE/grUVP/OFEV de 2008

Exigences RIE – Description des mesures selon grEIE

- Identification : nom, numéro de mesure
- Localisation : où les mesures doivent-elles être mises en œuvre?
- Objectifs : quelle mise en œuvre et quels effets vise-t-on?
- Justification juridique : pourquoi de telles mesures?
- Explication : qu'est-ce qui est proposé ou exigé?
- Effets secondaires : à quels effets secondaires positifs/négatifs faut-il s'attendre?
- Compétences : qui est responsable de la mise en œuvre?
- Délais : quand ou jusqu'à quand les mesures doivent-elles être mises en œuvre?
- Accord du propriétaire foncier ou de l'exploitant : a-t-il été obtenu?
- Suivi : quand et comment contrôlera-t-on la mise en œuvre des mesures et la réalisation des objectifs?
- Coûts : que coûtent la mise en place et l'entretien des mesures?



Tiré du Guide pour la présentation et la description de mesures de protection de l'environnement du grEIE/grUVP/OFEV de 2008

Exigences RIE – Implications pour les chapitres «verts»



Données & méthodes

Prospections / inventaires / cartographies / surveillances / relevés ciblés (saisons / fenêtres), protocoles standardisés (p.ex. IBCH)

Sources : OFEV, Centre suisse de cartographie de la faune (CSCF), GBIF, bases cantonales



Analyses

Espèces et milieux protégées, corridors, habitats et zones de quiétude

Effets cumulés et saisonnalité

Evaluation des risques (p.ex. de propagation de néophytes ou néobiotes)



Mesures

Calendrier des travaux, passages à faune, gestion de l'éclairage, zones refuges, transplantations ciblées, conservation in situ/ex situ, banques de graines, gestion des sols, fauches adaptées, lutte ciblée (p.ex. arrachage), mesures de prévention



Indicateurs

Présence, reproduction, mortalité, connectivité

Définir les dates et la fréquence des contrôles, les valeurs cibles, respectivement d'alerte



Complexité et diversité : il faut des spécialistes à la hauteur des enjeux

Spécialistes «verts» et projets de construction



«Humilité et audace...»

Le spécialiste doit être :

- Orienté solutions
- Pragmatique
- Conscient du monde de la construction

Spécialistes «verts» et projets de construction



Projets éoliens

«Sans prise en compte sérieuse des aspects biodiversité, aucune chance d'arriver au bout.»

Spécialistes «verts» et projets de construction



Projets photovoltaïques

«Il faut faire cohabiter des intérêts parfois divergents.»

Spécialistes «verts» et projets de construction



Projets de renaturation de cours d'eau

«Impossible de reproduire simplement les mêmes recettes partout – il faut prendre en compte les spécificités locales.»

Spécialistes «verts» et projets de construction



Projets d'extension de carrière

«Parfois les exigences légales arrivent à des situations impossibles. Il faut pouvoir concilier, par exemple, obligation de remise en état et conservation d'espèces ou de milieux protégés créés par l'exploitation.»

Messages clés & conclusion

- Il faut des experts «cadrés»
- Intégration des aspects «verts» dès les 1ères phases des projets (études de variantes)
- Anticiper les enjeux et privilégier l'évitement, p.ex. en choisissant mieux les emplacements («en connaissance de cause»)
- Documenter les choix et la proportionnalité
- Attention aux solutions type «recettes de cuisine»
- Assurer la traçabilité des mesures et du suivi



Porrentruy · Delémont · Les Reussilles · Bienne · Prêles · Neuchâtel ·
Marly · Broc · Payerne · Yverdon-les-Bains · Oron-la-Ville · Morges ·
Monthey · Lavey-les-Bains · Martigny · Sion · Sierre